



**University of  
Zurich**<sup>UZH</sup>

**Zurich Open Repository and  
Archive**

University of Zurich  
Main Library  
Strickhofstrasse 39  
CH-8057 Zurich  
[www.zora.uzh.ch](http://www.zora.uzh.ch)

---

Year: 2006

---

## **Le lien entre consommation de psychotropes et délinquance : Rapport de synthèse**

Ribeaud, Denis

Posted at the Zurich Open Repository and Archive, University of Zurich

ZORA URL: <https://doi.org/10.5167/uzh-166836>

Dissertation

Published Version

Originally published at:

Ribeaud, Denis. Le lien entre consommation de psychotropes et délinquance : Rapport de synthèse. 2006, Université de Lausanne, Institut de police scientifique et de criminologie.

Université de Lausanne  
Faculté de droit et des sciences criminelles  
Ecole des sciences criminelles  
Institut de criminologie et de droit pénal

---

# Le lien entre consommation de psychotropes et délinquance

*Thèse de doctorat en criminologie*

*Rapport de synthèse*

*présentée à*  
l'Ecole des sciences criminelles  
de l'Université de Lausanne

*par*  
Denis Ribeaud

---

Lausanne  
2006



# Le lien entre consommation de psychotropes et délinquance

Thèse de doctorat en criminologie  
Rapport de synthèse

par  
Denis Ribeaud

Lausanne 2006

ISBN 2-94098-36-0

© Copyright 2006 Denis Ribeaud

Citation : Denis Ribeaud (2006). *Le lien entre consommation de psychotropes et délinquance*, Thèse de doctorat en criminologie, Rapport de synthèse. Lausanne : Ecole des sciences criminelles, Université de Lausanne.

Imprimerie : studentendruckerei, Zurich, Suisse



UNIL | Université de Lausanne  
Ecole des sciences criminelles  
bâtiment Batochime  
CH-1015 Lausanne

## IMPRIMATUR

A l'issue de la soutenance de thèse, le Jury autorise l'impression de la thèse de Monsieur Denis Ribeaud, candidat au doctorat en criminologie, intitulée

«Le lien entre consommation de psychotropes et délinquance»

Le Président du Jury



Professeur Pierre MARGOT

Lausanne, le 26 avril 2006

## **Membres du jury de thèse**

Président du jury : Prof. Pierre Margot

Directeur de thèse : Prof. Martin Killias

Experts : Prof. Josine Junger-Tas  
Dr. Olivier Guéniat

## Table des matières

1. INTRODUCTION .....	7
2. FONDEMENT THEORIQUE .....	9
2.1. Les modèles causaux .....	9
2.2. Les modèles corrélationnels .....	11
2.3. Un modèle conceptuel intégratif .....	12
3. APERÇU ET CONTEXTUALISATION DES QUESTIONS DE RECHERCHE .17	
3.1. Consommation de psychotropes et délinquance dans une perspective comparative internationale .....	17
3.2. Le déficit du contrôle de soi comme cause commune de la délinquance et de la consommation de psychotropes.....	18
3.3. Analyse de l'évolution à long terme des comportements délinquants des patients traités dans le cadre des essais PROVE .....	19
3.4. Désistement et réintégration sociale.....	20
4. RÉSUMÉS .....	21
4.1. Consommation de psychotropes et délinquance dans une perspective comparative internationale .....	21
4.1.1. Titre original de la publication et indications bibliographiques .....	21
4.1.2. Résumé.....	21
4.1.3. Contribution personnelle à cette recherche.....	25
4.2. Le lien « drogue-criminalité » dans la perspective de la théorie du contrôle de soi de Gottfredson et Hirschi .....	27
4.2.1. Titre original de la publication et indications bibliographiques .....	27
4.2.2. Résumé.....	27
4.2.3. Contribution personnelle à cette recherche.....	28
4.3. Effets à long terme des essais avec prescription d'héroïne sur la délinquance des consommateurs d'héroïne traités .....	31
4.3.1. Titre original de la publication et indications bibliographiques .....	31
4.3.2. Résumé.....	31
4.3.3. Contribution personnelle à cette recherche.....	32



4.4. La diminution de la délinquance dans le cadre des essais suisses avec prescription d'héroïne : Est-elle due à la réintégration sociale des personnes traitées ? .....	35
4.4.1. Titre original de la publication et indications bibliographiques .....	35
4.4.2. Résumé .....	35
4.4.3. Contribution personnelle à cette recherche.....	37
5. CONCLUSIONS.....	39
5.1. Conclusions pour la pratique.....	39
5.2. Conclusions théoriques .....	41
BIBLIOGRAPHIE .....	43

## 1. Introduction

Le présent rapport de synthèse a pour but de donner une brève vue d'ensemble sur les quatre articles scientifiques qui constituent mon travail de thèse en criminologie. Comme l'indique son titre, ce travail tente d'élucider divers aspects du lien entre consommation de psychotropes et délinquance. Outre, évidemment, un intérêt personnel à ce sujet interdisciplinaire, c'est la disponibilité d'un éventail de données exceptionnellement large qui m'a inspiré à ce choix. En effet, du fait de mes activités de recherche à l'ancien Institut de police scientifique et de criminologie de l'Université de Lausanne (IPSC), ainsi qu'à la Chaire de sociologie de l'EPF de Zurich, j'ai pu accéder à trois corps de données fort différents. Ceci m'a permis d'approcher la question de recherche de perspectives très diverses et c'est là aussi une des raisons pour lesquelles j'ai opté pour une question de recherche relativement large et une structure de thèse modulaire.

Le premier corps de données provient de l'International Self-Report Delinquency Study (ISRD), projet dirigé par la Prof. Josine Junger-Tas. Il s'agit là de la première étude comparative internationale à large envergure sur la délinquance juvénile menée en occident. Les données provenant de cette étude offrent une possibilité unique d'examiner divergences et convergences du lien entre consommation de psychotropes et délinquances parmi onze échantillons provenant d'autant de pays différents. Entre autre, les résultats découlant de ces analyses permettent d'apprécier, dans une certaine mesure, l'impact de diverses politiques en matière de stupéfiants sur le lien en question.

De même que les données de l'ISRD, les données du second corps sont elles aussi issues d'un échantillon représentatif de jeunes. Il s'agit d'une enquête menée en 1999 auprès de plus de 2'600 élèves de 9<sup>ème</sup> année du Canton de Zurich. Cette étude a été menée par le Prof. Manuel Eisner et faisait partie d'un réseau de recherche international cordonné par le Prof. Christian Pfeiffer du Kriminologisches Forschungsinstitut Niedersachsen (KFN).

Finalement, le troisième corps de données se concentre sur le développement d'une population à haut risque. Il s'agit des données standardisées récoltées dans le cadre des essais suisses avec prescription d'opiacés (PROVE). Pour la présente thèse, j'ai eu recours

d'une part aux données récoltées par l'équipe de l'IPSC sur l'évolution à long terme des dénonciations auprès de la police des personnes traitées ainsi que d'autre part à des données d'interviews personnelles avec ces mêmes personnes, interviews menées par les collaborateurs de l'Institut für Suchtforschung (ISF) à Zurich.

Le fondement théorique de la présente thèse est livré par l'ouvrage de synthèse de Brochu paru en 1995 et intitulé « Drogue et criminalité : Une relation complexe ». Dans cet ouvrage, Brochu passe en revue un corps de recherche impressionnant comprenant environ 500 titres. Il se concentre autant sur des travaux de recherche – principalement anglophones – que sur des travaux théoriques pour aboutir à un « modèle conceptuel intégratif » (pp. 111-124). C'est plus particulièrement ce modèle qui guida mes travaux tout au long de cette thèse. En quelque sorte, il fût une « matrice de recherche » qui m'a permis autant de développer des questions de recherche que de mettre en contexte les résultats obtenus. C'est pour cette raison que la première partie de ce rapport de synthèse est vouée à ce modèle. Ensuite, sur la base de celui-ci, je présenterai les quatre questions de recherche qui ont abouti dans les quatre publications qui forment la présente thèse.

Après l'établissement de ce cadre, chacune des quatre publications est résumée et ma contribution à chaque stade de la recherche est brièvement esquissée, de manière à permettre une appréciation aussi transparente que possible des travaux qui constituent cette thèse.

## 2. Fondement théorique

Tout d'abord, nous allons donner une brève vue d'ensemble des modèles théoriques établis dans le domaine de la recherche sur le lien entre psychotropes et criminalité. Cela nous permettra aussi de mieux cerner tous les aspects de ce lien et de préciser lesquels nous intéresserons par la suite. Notons cependant déjà au préalable que le domaine qui nous intéresse en premier lieu est la délinquance liée à la *consommation* de psychotropes. Ceci exclut donc à priori tout le domaine du trafic de stupéfiants à grande échelle qui, lui aussi, représente un aspect du lien entre psychotropes et criminalité. Les résumés suivants ont été élaborés sur la base de l'ouvrage de Brochu (1995, pp. 95s.).

Sommairement, nous pouvons distinguer d'une part les modèles causaux qui supposent une relation causale directe entre la consommation de psychotropes et la délinquance et d'autre part les modèles dit corrélacionnels qui eux présumant l'existence d'une troisième variable (ou d'un complexe de variables) qui serait à la source de la corrélation entre consommation de psychotropes et délinquance. Il est intéressant de noter que cette distinction correspond assez bien à celle, dans le débat théorique en cours dans le domaine de la criminologie développementale, entre la notion de « state dependence » – qui se réfère à l'idée que l'activité délinquante d'un individu à un moment donné dépend causalement de ses activités délinquantes précédentes ainsi que des mécanismes que ces activités ont pu déclencher – et la notion de « population heterogeneity » qui se réfère à l'idée qu'il existe des différences persistantes entre individus d'une société donnée qui sont à la source d'une continuité biographique des activités délinquantes (cf. Nagin & Paternoster, 2000). Comme nous le verrons plus bas, cette similarité est discutée de manière plus approfondie dans l'article sur la théorie du contrôle de soi et le lien entre consommation de psychotropes et délinquance.

### 2.1. Les modèles causaux

Brochu (1995, pp. 99-109) distingue quatre types de modèles causaux dans la littérature criminologique. Le premier, nommé modèle psychopharmacologique, se concentre sur les délits violents. Il part de l'idée que de part les effets psychopharmacologiques que certaines

substances ont sur l'organisme humain, tels par exemple l'amoin-drissement du contrôle de soi ou encore une irritabilité accrue, celles-ci pousseraient le consommateur à la commission d'actes violents. Ce modèle ne s'applique donc qu'aux délits violents et est limité à certaines substances (stimulants, alcool).

Le second modèle, nommé économique-compulsif, tente d'expliquer la criminalité lucrative des consommateurs de psychotropes illicites. Ce modèle stipule qu'étant donnés les prix élevés des psychotropes sur le marché illicite et le besoin intense de consommation induit par la dépendance à la substance, le consommateur, dans l'impossibilité de financer sa consommation par des revenus légaux, se voit poussé à commettre des délits lucratifs. Comme nous le voyons, ce modèle est limité à la criminalité lucrative commise par des consommateurs gravement dépendants et sans revenus légaux suffisant à soutenir une consommation intense de produit psychoactifs onéreux. En d'autres termes il ne semble s'appliquer qu'à la sous-population des « street junkies », soit des toxicomanes de rue gravement dépendants d'héroïne et d'autres substances encore et largement dissociés du marché du travail.

Le troisième modèle, dit systémique, s'intéresse lui à la violence induite par les marchés illégaux de psychotropes – soit le « système » – autant au niveau de la distribution que de l'approvisionnement. Il comprend donc la violence comme mode de gestion dans d'un système « hors la loi » et donc aussi hors du monopole étatique de la violence. Ainsi, par exemple, les conflits territoriaux entre « dealers » concurrents sont souvent réglés par la force. De manière similaire, des transgressions de certaines normes sous-culturelles par les consommateurs seraient appréhendées par la violence. A nouveau, ce modèle n'est donc limité qu'aux délits violents et parmi ceux-ci à ceux inhérent à la « scène de la drogue ».

Le modèle « tripartite » représente quant à lui une intégration des trois modèles précédents. Il a ainsi l'avantage d'une part d'expliquer une plus grande variété de délits, sans toutefois aller au-delà d'une simple addition des modèles précédents. D'autre part il tient compte des mécanismes fort divers qui agissent entre la consommation de

---

psychotropes et la commission d'actes délinquants. Cependant, ce modèle – comme les trois autres qu'il englobe – ne tient pas compte d'une observation souvent répliquée, soit le fait qu'une implication dans diverses formes de (petite) délinquance *précède* généralement une carrière toxicomane.

C'est de cette observation que part le modèle « causal inversé ». Selon ses représentants, l'implication dans un style de vie délinquant apporterait aux concernés autant des ressources financières que des contacts dans la sous-culture délinquante où se vendent des stupéfiants et s'apprennent les techniques et protocoles comportementaux liés à leur utilisation. Notons que malgré sa simplicité, ce modèle à l'avantage de ne plus se limiter à des types de délits particuliers, mais introduit au contraire la notion de style de vie.

## 2.2. Les modèles corrélationnels

Un premier modèle corrélational postule que le lien entre la consommation de psychotropes et criminalité n'est dû qu'à la concomitance biographique de ces deux comportements. Dans cette perspective, l'adolescence est perçue comme une phase d'expérimentation durant laquelle divers comportements proscrits sont éprouvés. Du fait du cumul plus ou moins fortuit de différentes activités délinquantes – dont la consommation de substances illicites – il se dégagera une corrélation qui pourra donner l'apparence d'un lien causal entre celles-ci.

Les autres modèles corrélational partent de l'idée que le lien entre la consommation de psychotropes et la délinquance est dû à une cause commune. L'observation à la base de ces modèles est l'accumulation de comportements déviants dans une minorité de la population adolescente. Ainsi, les tenants du modèle « psychosocial » tentent d'expliquer le phénomène par le biais d'un « syndrome de déviance » qui serait à la base autant de l'abus de psychotropes que de la délinquance. Ce syndrome serait dû à une série de facteurs d'ordre autant psychologique que social qui mènent à un style de vie déviant, mettant en rupture l'individu et la société l'entourant.

Brochu indique que le modèle psychosocial est approprié pour l'explication de l'initiation à des comportements déviants. Par contre, il n'apporte aucune explication à la dynamique qui s'établit une fois cette voie engagée.

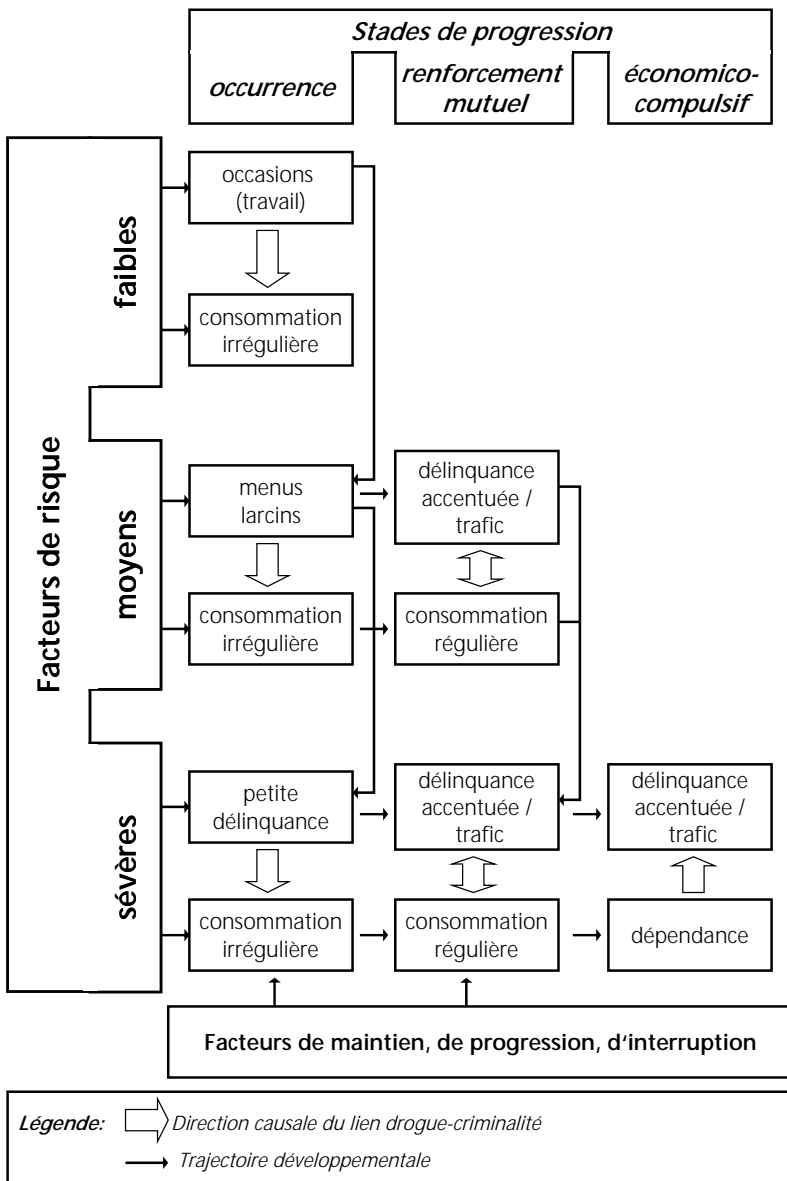
Comme nous pouvons le voir, en s'intéressant soit à un groupe spécifique, une phase spécifique ou encore à un type de délinquance spécifique, ces différents modèles expliquent des phénomènes très différents avec, forcément, des explications tout aussi divergentes. Pour cette raison, il semble nécessaire de tenter une approche plus globale du phénomène en ayant recours à un modèle conceptuel intégratif.

### **2.3. Un modèle conceptuel intégratif**

En partant des différents modèles précédemment spécifiés et surtout de l'observation que le lien entre consommation de psychotropes et délinquance est soumis à un processus évolutif qui affecte quantitativement et qualitativement cette relation, Brochu a esquissé un modèle conceptuel intégratif qualifié de probabiliste (cf. Diagramme 1). Cet aspect probabiliste apparaît aussi dans les termes principaux, soit « facteurs de risque, de maintien, de progression et d'arrêt », utilisés dans la conception de ce modèle. L'autre notion centrale de ce modèle est celle du style de vie, déviant en l'occurrence.

Les facteurs de risque permettent d'évaluer le risque d'un jeune, voire d'un enfant, de se voir « propulsé » dans une carrière délinquante. Il s'agit donc des facteurs de risques à l'*initiation* d'une carrière toxico-mane et délinquante. Parmi ces facteurs, on dénombre la rupture avec les institutions de socialisation (parents, école), la fréquentation de pairs déviants, la manifestation précoce de comportements hors normes ou encore des conditions de vie difficiles.

**Diagramme 1 :** Représentation schématique du modèle conceptuel intégratif de Brochu (1995, p. 123)





Notons le manque de précision du modèle à ce niveau : En effet, on a plutôt l'impression de se trouver face à un cumul de facteurs pour lesquels la recherche a certes pu démontrer qu'ils étaient de bon prédicteurs d'une déviance ultérieure. Par contre, les liens causaux entre ces facteurs et la déviance ultérieure, ainsi qu'entre eux, ne sont pas explicités. On peut donc regretter que, sous couvert de l'appellation « probabiliste », Brochu se préserve d'avancer des explications théoriques plausibles pour en rester au stade de l'observation empirique.

Jusqu'à ce stade, ce modèle est pour ainsi dire identique au modèle psychosocial esquissé plus haut. Un premier élargissement du modèle s'effectue par l'introduction de la notion des niveaux d'imprégnation du style de vie par des éléments déviants. Selon le nombre et l'intensité des facteurs de risque, le jeune se voit « positionné » – avant son initiation à la consommation de stupéfiants – sur un continuum de délinquance indiqué par la part des recettes illégales sur le total de ses recettes. Plus l'implication délinquante initiale est élevée, plus la probabilité de s'engager dans une carrière toxicomane à long terme et à haut risque est élevée.

La seconde extension correspond à l'introduction d'un axe temporel et donc d'une notion de trajectoire dans le modèle. Brochu utilise le terme des « stades de progression » qui caractérisent chacun une phase spécifique de la relation entre la consommation de psychotropes et la délinquance. Le stade d'« occurrence » se caractérise par une consommation irrégulière de psychotropes. Cette consommation se définit en fonction des revenus légaux et illégaux disponibles, soit selon le niveau d'imprégnation. Cette phase correspond donc, pour ceux qui tirent la majorité de leurs revenus de sources illégales, approximativement à ce que décrit le modèle causal inversé. En outre, il est postulé que les personnes ayant un niveau d'imprégnation relativement bas ne progresseront pas au-delà de ce stade, sauf en cas de présence de facteurs de progression prononcés.

Les jeunes présentant un niveau d'imprégnation plus accentué risquent plutôt de progresser jusqu'au stade de « renforcement mutuel ». A ce niveau, la consommation de stupéfiants est régulière.

---

Celle-ci est souvent accompagnée par une implication successive dans le trafic de stupéfiants avec tout ce que cela peut comprendre de criminalité « systémique ». Cette implication correspond donc à un renforcement mutuel des deux comportements et causera probablement une prolongation de la carrière délinquante et toxicomane. L'élément nouveau à ce stade est donc le fait que le besoin de stupéfiants devient un moteur de la délinquance, acquisitive en l'occurrence.

Le dernier stade de progression, nommé « économique-compulsif », correspond à une inversion de la causalité entre consommation de stupéfiants et délinquance. A ce stade, la dépendance est déjà bien établie et contraint le toxicomane, qui ne dispose plus de revenus légaux suffisants, à la commission régulière de délits en vue de subvenir à son approvisionnement en stupéfiants. De manière générale, ce stade n'est atteint que par ceux qui déjà avant l'initiation à l'usage de stupéfiants présentent un style de vie fortement déviant.

Finalement, des variables de modulation du comportement, soit les « facteurs de maintien, de progression ou d'interruption » sont introduites dans le modèle. Quatre groupes de facteurs peuvent être distingués : Le premier porte sur les substances utilisées et tient compte du potentiel addictif de la substance ainsi que du dosage et de la fréquence d'utilisation. Le second groupe comprend les ressources psychologiques de l'utilisateur de psychotropes, telles ses valeurs, sa volonté, ses capacités ou encore son estime de soi. Un autre phénomène de la personnalité, plus général lui, est le « maturing out », soit d'une part la perte successive des ressources psychiques et physiques à mener un style de vie toxicomane avec l'âge, mais aussi la perte d'attrait de ce style de vie. Le troisième groupe de facteurs comprend les aspects environnementaux, tels le milieu socio-économique, mais aussi certains processus d'exclusion sociale – tels que décrits dans le cadre de la théorie de l'étiquetage (cf. Lemert, 1972) – qui maintiennent l'utilisateur de stupéfiants à l'écart de la société conventionnelle. On pense là en particulier aux difficultés que peut rencontrer un toxicomane à retrouver un emploi. Le dernier complexe de facteurs se rapporte à la « sous-culture de la drogue » qui offre à ses membres non seulement l'accès aux diverses substances, mais aussi des valeurs, des modèles

d'identification ainsi qu'un statut parfois orné d'un certain pouvoir auquel le concerné n'aurait pas accès dans la société conventionnelle.

Après ce bref aperçu théorique, nous allons par la suite présenter les questions de recherche à la base des quatre publications formant la présente thèse en les situant dans le contexte théorique présenté.

### **3. Aperçu et contextualisation des questions de recherche**

#### **3.1. Consommation de psychotropes et délinquance dans une perspective comparative internationale**

L'International Self-Report Delinquency Study (ISRD) étant la première étude comparative internationale de grande envergure sur les comportements délinquants parmi les jeunes, un premier ensemble de questions à caractère descriptif concernera la comparaison des taux de prévalence de la consommation de différentes substances entre les échantillons inclus dans l'étude. Cette analyse sera étendue à différents sous-groupes, tels les sexes.

Ensuite, nous nous proposons d'analyser le « chevauchement » entre la consommation de différentes substances – par exemple entre celle de cannabis et celle de « drogues dures » – ces taux pouvant être utilisées comme indicateurs du niveau de séparation des différents marchés de stupéfiants. Il sera aussi intéressant de comparer l'âge d'initiation moyen à la consommation de différents psychotropes et de mettre celui-ci en rapport avec la disponibilité des différentes substances telle qu'indiquée par les taux de prévalence.

Après ces comparaisons limitées au domaine de la consommation de psychotropes, nous tenterons d'examiner plus en détail le lien entre consommation de psychotropes et délinquance. Il sera en particulier intéressant d'examiner si, d'accord avec les recherches précédentes et tel que postulé par le modèle « psychosocial » susmentionné, ont trouvera qu'en règle générale la commission d'actes délinquants commun (vol, agressions physiques) précède la consommation de substances proscrites. Dans une perspective similaire, les consommateurs de stupéfiants devraient aussi présenter des taux de délinquance plus élevés que les non-consommateurs.

La perspective comparative internationale offre aussi l'opportunité d'évaluer, dans une certaine mesure, l'impact des conditions cadre de la consommation de psychotropes et de la délinquance sur leurs prévalences respectives ainsi que sur le lien entre ces deux types de comportements. Plus particulièrement, il sera intéressant d'étudier – dans les limites du possible – dans quelle mesure les politiques en

matière de stupéfiants mises en place dans les pays étudiés influencent ces comportements. Bien que Brochu (1995) ne la mentionne pas, il nous semble bien évident que la politique en matière de stupéfiants poursuivie par un état peut être conçue comme un « facteur de maintien, de progression ou d'interruption », par exemple par le biais de l'influence exercée par l'état sur la structure des marchés de stupéfiants.

### **3.2. Le déficit du contrôle de soi comme cause commune de la délinquance et de la consommation de psychotropes**

Dans cette contribution, nous nous proposons d'étudier l'influence du contrôle de soi sur le lien entre la consommation de psychotropes et la délinquance. Dans leur théorie du « déficit du contrôle de soi », Gottfredson et Hirschi (1990) proposent explicitement que ce lien n'est pas d'ordre causal dans le sens qu'un type de comportement serait la cause de l'autre. Plutôt, ils postulent que les deux types de comportements sont corrélés parce qu'ils seraient tous deux l'expression comportementale d'une structure de la personnalité présentant un déficit du contrôle de soi. Ainsi, les personnes présentant un tel déficit se caractériseraient par la recherche de gratifications simple et immédiates ainsi qu'un certain goût du risque, soit des caractéristiques inhérentes autant à la consommation de psychotropes qu'à la perpétration de certains délits. De toute évidence, nous sommes donc ici en présence d'une théorie faisant partie de la famille des modèles corrélationnels tels que décrits par Brochu (1995).

Plus précisément, nous tenterons d'étudier trois types de questions. Tout d'abord, il s'agira d'évaluer si la structure factorielle à six sous-dimensions – en l'occurrence l'« impulsivité », le « goût du risque », le « manque de tolérance aux frustrations », l'« égocentrisme », une « préférence pour des activités physique » ainsi qu'une « préférence pour des tâches aisées » – du construit du déficit du contrôle de soi, telle que postulée par Gottfredson et Hirschi, peut être répliquée sur la base de nos données. Ensuite, il s'agira d'évaluer si le construit qui se dégage de nos analyses est apte à expliquer la corrélation entre délinquance et consommation de psychotropes. Finalement, nous évaluerons l'apport de chacune des six sous-dimensions à l'explication

---

du lien en question, de manière à examiner si certaines sous-dimensions contribuent plus à l'explication de ce lien que d'autres.

### **3.3. Analyse de l'évolution à long terme des comportements délinquants des patients traités dans le cadre des essais PROVE**

Cette étude tente d'examiner en détail le phénomène de désistement d'une trajectoire délinquante observé pour un grand nombre des participants au programme PROVE. Avant leur entrée dans le programme la plupart de ces personnes se trouvait à un stade de la délinquance qui est caractérisée d'« économique-compulsive » dans le modèle de Brochu (1995). Il s'agit donc en l'occurrence de l'observation du phénomène de désistement dans un groupe gravement dépendant et fortement impliqué dans la délinquance.

Tout d'abord, nous nous concentrerons sur le groupe des personnes traitées sans interruption pendant quatre ans. Nous examinerons si la diminution constatée pour la délinquance en général s'applique aussi à différents sous-types, tels délits contre la propriété, délits violents, possession d'héroïne, possession de cocaïne, ceci afin de mieux caractériser la structure et l'étendue du phénomène de désistement. Ensuite, nous évaluerons si la réduction observée s'applique mieux à certains sous-groupes de patients que d'autres : les femmes présentent-elles une évolution similaire à celle des hommes ? Quelle influence exercent l'âge, la durée de la carrière toxicomanes, la consommation accessoire de cocaïne et d'autres facteurs encore sur la diminution de la délinquance ?

Finalement, nous étudierons le développement de l'implication délinquante par rapport à la durée du traitement : Est-ce que le phénomène de désistement n'est observable qu'en cours de traitement et est suivi d'une reprise des activités délinquantes après la sortie du traitement ou est-ce qu'au contraire le traitement continue à exercer un effet bénéfique après la cessation du programme ?

### 3.4. Désistement et réintégration sociale

La quatrième publication se propose de mieux cerner le contexte socio-économique du désistement observé dans le cadre des essais PROVE. Nous tenterons d'élucider le type de questions suivantes : Y existe-t-il des parallélismes entre la diminution de l'implication délinquante et l'évolution dans d'autres domaines de vie des personnes traitées ? Plus particulièrement, la diminution de la délinquance est-elle accompagnée d'une rupture avec la « scène de la drogue » ? Est-elle liée à une réintégration socio-économique mesurable par le biais de l'évolution au niveau de l'emploi, du logement ou encore de la dépendance d'aides financières ?

Il s'agit donc d'étudier quels processus de rupture avec l'ancien milieu et d'intégration dans un nouveau milieu de vie sont catalysés par le « facteur d'interruption » que représente le programme PROVE. En examinant ce type de questions nous espérons, entre autres, éclaircir certaines questions d'ordre théorique, tel le rôle du rétablissement de liens avec la société conventionnelle comme facteur de désistement.

Après ce bref aperçu des questions à la base des travaux formant le présent travail de thèse, la section suivante présente un résumé de chacune de ces quatre publications.

## 4. Résumés

### 4.1. Consommation de psychotropes et délinquance dans une perspective comparative internationale

#### 4.1.1. *Titre original de la publication et indications bibliographiques*

Ribeaud, Denis (2003). « Drug use and crime », In : Junger-Tas, J., I. Marshall & D. Ribeaud : *Delinquency in an International Perspective : The International Self-Reported Delinquency Study (ISRSD)*, 65-90. Monsey (NY) USA & The Hague, NL: Criminal Justice Press & Kugler Publications.

#### 4.1.2. *Résumé*

Il s'agit ici d'un chapitre dans une monographie portant sur des analyses comparatives menées avec les données de l'*International Self-Reported Delinquency Study (ISRSD)*. Le but primaire de cette étude était d'étudier différences et similarités entre différents pays occidentaux d'une part quant à la prévalence et à l'incidence de différents types de délinquance juvénile et d'autre part quant aux facteurs de risques et aux causes de cette délinquance. L'étude a été menée – selon le pays – soit sur la base d'interviews personnelles standardisées soit sur la base de questionnaires écrits et complétés en classe. En tout, l'échantillon analysé comprend 10'843 jeunes âgés entre 14 et 21 ans et provenant des pays suivants : Belgique, Allemagne, Angleterre et Pays de Galles, Finlande, Italie, Pays-Bas, Irlande du Nord, Portugal, Espagne, Etats-Unis, Suisse. De plus amples informations sur la méthodologie de cette étude se trouvent au deuxième chapitre de l'ouvrage.

Le chapitre portant sur la consommation de psychotropes ainsi que sur le lien entre consommation de psychotropes et délinquance traite les questions de recherche esquissées au chapitre précédent. Elles sont brièvement récapitulées ci-dessous ensemble avec les méthodes choisies pour les analyses correspondantes ainsi que les résultats qui en ont découlé.

La première question – d'ordre méthodologique – porte sur l'appréciation de la validité externe des taux de prévalence trouvés dans l'échantillon ISRSD. La validité externe a été établie en corrélant les taux



de prévalence ISRD avec ceux trouvés dans cinq autres études présentant des taux méthodologiquement comparables. Les résultats suggèrent que la validité externe peut être caractérisée de satisfaisante pour autant que les comparaisons soient menées avec des séries de données de qualité – soit d’un niveau de standardisation – comparable à celle des données ISRD.

La validité des données ayant été établie, nous avons ensuite comparé la prévalence de la consommation de cannabis et d’un groupe de substances dites « dures » (héroïne, cocaïne, LSD, amphétamines et autres produits stupéfiants de synthèse) entre les différents échantillons étudiés. Les résultats montrent tout d’abord des différences fort prononcées entre les différents pays et villes étudiés. Ensuite, on constate une corrélation prononcée entre les taux de consommation de cannabis et ceux d’autres stupéfiants. De manière générale, les pays anglophones présentent les taux de consommation les plus élevés. Les taux de consommation de « drogues dures » plus élevé dans ces pays s’expliquent pour une bonne partie du fait de la disponibilité dans ces pays de produits stupéfiants de synthèse encore largement inconnus à l’époque sur le continent.

Nous avons ensuite étudié les différences de sexe par rapport à la consommation de psychotropes. Dans le groupe des 14 à 18 ans qui est typiquement celui avec les taux de délinquance les plus élevés, ces différences sont plus atténuées que pour d’autres types de délinquance juvénile. En comparant les différents échantillons l’on décèle à nouveau de grandes variations entre les pays étudiés : Contrairement aux autres échantillons, l’Angleterre, la Finlande, les Etats-Unis et l’Allemagne ne présentent quasiment pas de différences entre les sexes. Dans le groupe des 19 à 21 ans les différences entre les sexes sont nettement plus marquées. Nous avons tenté d’expliquer cette interaction entre âge et sexe avec une socialisation différentielle des sexes à l’usage de stupéfiants : Ainsi les filles seraient plutôt initiées à la consommation par des partenaires plus âgées, alors que les garçons apprendraient l’usage de stupéfiants plutôt par des pairs du même âge.

L’analyse de l’âge d’initiation à la consommation des différentes substances présente des similarités frappantes entre les échantillons

étudiés : Plus une substance est proscrite et plus sa consommation est marginalisée, plus élevé est l'âge d'initiation. C'est ainsi que la consommation d'alcool débute en moyenne à 13,5 ans, celle de cannabis à 15,0 et celle d'autres stupéfiants à 15,8 ans. Les âges d'initiation aux stupéfiants sont le plus bas aux Etats-Unis, suivi de l'Angleterre et des pays ibériques. De manière générale, nous avons pu déceler une forte corrélation négative entre l'âge d'initiation à la consommation d'une substance illicite et le taux de prévalence : Plus ce taux de consommation est élevé dans un pays donné, plus l'âge d'initiation est bas. Cela suggère que l'âge d'initiation est lié à la disponibilité d'une substance.

Concernant le « chevauchement » entre la consommation de différentes substances, nous avons à nouveau constaté de grandes similarités entre les différents échantillons : Presque tous les consommateurs de cannabis sont aussi consommateurs d'alcool, alors que l'inverse n'est pas le cas. Similairement, presque tous les consommateurs de « drogues dures » ont déjà fait usage de cannabis, alors qu'inversement la majorité des consommateurs de cannabis n'a jamais utilisé d'autres stupéfiants. En tenant compte que biographiquement la consommation d'alcool et de cannabis précède celle d'autres stupéfiants, ces observations nous mènent à conclure que la consommation d'alcool et de cannabis est une condition quasiment nécessaire, mais non suffisante, à l'initiation à d'autres stupéfiants. Nous discuterons plus bas les différences du niveau de chevauchement entre les échantillons.

Nos analyses sur le lien entre consommation de psychotropes et délinquance montrent qu'il existe, dans tous les échantillons, une corrélation prononcée entre consommation de stupéfiants d'une part, et de délinquance violente et contre la propriété d'autre part. Afin d'élucider un éventuel ordre causal entre les délits contre la propriété et la consommation de stupéfiants, nous avons ensuite étudié la séquence de leurs âges d'initiation respectifs. Typiquement, la commission de délits contre la propriété précède la consommation de substances illicites. Par contre, si on limite l'analyse à de *sérieux* délits contre la propriété, on trouvera que, typiquement, l'initiation à la consommation

de stupéfiants précédera ce type de délinquance. Ceci pourrait donc indiquer que la commission de délits sérieux contre la propriété est une cause directe du besoin d'argent généré par une consommation de stupéfiants habituelle (délinquance « économique compulsive ») ou du moins indiquer une plus forte attache dans un milieu délinquant du fait de la consommation de substances illicites (stade du « renforcement mutuel »).

Un des buts des analyses comparatives présentées dans ce chapitre était aussi de déceler un éventuel impact des différentes politiques en matière de stupéfiants sur les taux de consommation. De manière générale, aucun lien n'a pu être établi entre le niveau de répression de la consommation et les taux de consommation. En effet, les taux de consommation les plus élevés ainsi que les âges d'initiation les plus bas ont été décelés pour les Etats-Unis, soit un des pays occidentaux poursuivant probablement une des plus strictes politiques en matière de stupéfiants autant licites qu'illicites, en particulier en ce qui concerne les mineurs. D'autre part, la politique en matière de cannabis relativement libérale que poursuivent les Pays-Bas génère des taux de consommation correspondant à la moyenne occidentale.

Cependant, les différents résultats trouvés pour les Pays-Bas indiquent que la politique de séparation du marché du cannabis de ceux d'autres stupéfiants poursuivie dans ce pays semble avoir atteint ses buts à différents niveaux. Alors que le taux de consommation de cannabis n'est pas plus élevé que dans la moyenne européenne, le taux de consommation d'autres stupéfiants se trouve être parmi les plus bas décelés dans les échantillons analysés, de même que le taux de « chevauchement » entre la consommation de cannabis et celle d'autres stupéfiants. Par ailleurs, il semble que cette politique de séparation a aussi un effet bénéfique sur l'âge d'initiation à la consommation d'autres stupéfiants puisque aux Pays-Bas cet âge se trouve être parmi les plus élevés. Ces observations semblent donc indiquer qu'aux Pays-Bas la limite séparant la consommation de cannabis de celle d'autres stupéfiants semble plus « difficile » à franchir que dans d'autres pays. A l'autre extrême du spectre des politiques en matière de stupéfiants, on constate que la politique plus globalement répressive menée aux Etats-

---

Unis est associée à un chevauchement beaucoup plus prononcé entre la consommation de cannabis et celle d'autres stupéfiants. En d'autres termes, il semble que plus une politique en matière de stupéfiants est indifféremment répressive, plus elle facilitera le passage de la consommation de cannabis à celle d'autres stupéfiants, sans pour autant diminuer le niveau global de consommation, alors qu'une politique tentant de séparer les différents marchés en se montrant plus tolérante envers certaines substances moins addictives limitera le taux de ceux passant à usage de substances plus nocives.

Nous sommes bien évidemment conscients qu'il s'agit ici de considérations rudimentaires basées sur une comparaison des extrêmes. C'est pourquoi, dans le chapitre final de l'ouvrage, nous avons tenté d'indiquer quels efforts devraient être entrepris afin de mieux opérationnaliser les politiques nationales en matière de stupéfiants. En effet, ce n'est que sur la base de tels efforts de standardisation qu'une analyse comparative quantitative satisfaisant à des critères scientifiques plus rigoureux deviendrait possible et permettrait dès lors de mieux dégager l'impact des politiques mises en œuvre.

#### ***4.1.3. Contribution personnelle à cette recherche***

Le projet ISRD a été conçu entre 1988 et 1990 par un groupe de chercheurs qui s'était initialement rencontré dans le cadre d'un atelier international de l'OTAN sur les méthodes avancées organisé par le Prof. Malcolm W. Klein et le Centre de recherche et de documentation du Ministère de la Justice des Pays-Bas (WODC). Par la suite c'est ce même ministère qui sous l'égide du Prof. Josine Junger-Tas s'est chargé de la coordination du projet.

La récolte de données dans les différents pays s'est déroulée entre 1991 et 1992 sous la direction des groupes de recherches nationaux respectifs. Après la parution du premier volume sur cette recherche en 1994 (Junger-Tas et al., 1994) présentant les résultats individuellement au niveau de chaque pays, le WODC s'est chargé d'assembler les bases de données des différents échantillons en une seule base de donnée en vue des analyses comparatives. Faute de fonds, il fallu attendre une requête du Prof. Martin Killias auprès du FNRS pour reprendre les

travaux. C'est dans le cadre du projet ainsi octroyé que j'ai réalisé entre septembre 1999 et juin 2002, ensemble avec les Prof. Josine Junger-Tas et Ineke Haen Marshall, ma recherche sur la base de données ISRD.

La première tâche a consisté à achever les efforts de standardisation entamés par le WODC. Bien qu'« invisibles », ce n'est que sur la base de ces fastidieux travaux que des analyses comparatives dignes de ce nom ont été rendues possible. De manière générale, les données ont été standardisées par rapport aux populations retenues dans l'échantillon, par rapport aux modalités des réponses – certains chercheurs avaient opté pour d'autres formats de réponses que leurs collègues – ainsi que par rapport à la codification des valeurs manquantes.

Dans un deuxième temps, nous avons créé différents indicateurs de la délinquance juvénile (variables dépendantes) ainsi qu'une série de variables explicatives sur la base de recodifications et recombinaisons des variables originales. Ce n'est qu'après ces travaux préparatifs décrits en détail au chapitre 2 de l'ouvrage que les analyses proprement dites ont été effectuées.

Ainsi, ma contribution à l'ouvrage en question a consisté à standardiser la base de données tel que nous l'avions reçue du WODC, ensuite à créer des variables en vue des analyses comparatives et finalement à effectuer toutes les analyses présentées dans l'ouvrage sauf celles du chapitre 7.

Pour ce qui est des travaux de rédaction, j'y ai contribué comme auteur unique du chapitre 5, soit celui faisant partie de la présente thèse de doctorat, ainsi que comme co-auteur des chapitres 1, 2, 6 et 8.

## 4.2. Le lien « drogue-criminalité » dans la perspective de la théorie du contrôle de soi de Gottfredson et Hirschi

### 4.2.1. *Titre original de la publication et indications bibliographiques*

Ribeaud, Denis & Eisner, Manuel (2006). « The “drug-crime link” from a self-control perspective: An empirical test in a Swiss youth sample », *European Journal of Criminology*, 3 (1), 33-68.

### 4.2.2. *Résumé*

Cet article se propose d'explorer dans quelle mesure un déficit du contrôle de soi (« low self-control ») est propre à expliquer le lien empiriquement bien établi entre consommation de psychotropes et délinquance. Sur la base d'un échantillon représentatif de plus de 2'600 élèves de 9<sup>ème</sup> du canton de Zurich (cf. Eisner et al., 2000) nous nous proposons de réanalyser la dimensionalité de l'échelle du contrôle de soi développée par Grasmick et al. (1993) au moyen d'analyses factorielles confirmatoires. Ces analyses nous ont mené à un modèle factoriel de second ordre composé de cinq dimensions. Ce modèle suggère que tels que le réclament Gottfredson et Hirschi dans leur publication originale (1990) les traits de la personnalité « impulsivité », « goût du risque », « manque de tolérance aux frustrations », « égocentrisme » ainsi que « préférence pour des activités physique » peuvent effectivement être conçus comme les éléments d'un unique trait sous-jacent de la personnalité, soit le « déficit de contrôle de soi ». Toutefois, en désaccord avec la théorie, nos analyses ont montré qu'une sixième caractéristique prétendument constituante du « déficit de contrôle de soi », soit une « préférence pour des tâches aisées », ne peut être empiriquement conçue comme telle.

Le modèle de mesure du « déficit de contrôle de soi » ainsi établi est ensuite utilisé comme variable explicative de deux dimensions comportementales, soit la consommation de substances psychoactives d'une part et la délinquance générale d'autre part. Les résultats indiquent que le « déficit de contrôle de soi » est un prédicteur aussi puissant que stable des deux types de comportements à problème, ceci corroborant donc la théorie de Gottfredson et Hirschi. Toutefois, bien que le « déficit de contrôle de soi » explique une part substantielle de la

corrélation entre les deux dimensions comportementales – soit le lien entre consommation de psychotropes et délinquance – il reste une corrélation résiduelle substantielle entre ces deux types de comportements. Diverses considérations théoriques nous ont mené à la conclusion que cette corrélation résiduelle est plus probablement attribuable à des facteurs dynamiques (« state dependent factors », Nagin et Paternoster, 2000) qu'à d'autres facteurs stables de la personnalité (concept de la « population heterogeneity », Nagin et Paternoster, 2000)

Nous avons par ailleurs analysé dans quelle mesure chaque sous-dimension du « déficit de contrôle de soi » est apte à expliquer la consommation de substances psychoactives, la délinquance ainsi que le lien entre les deux. Ces analyses suggèrent qu'au niveau de la prédiction de ces deux types de comportements, le « déficit de contrôle de soi » pourrait être réduit à un construit bi-dimensionnel composé des traits de l'« impulsivité » et du « goût du risque ».

L'article se conclut par une discussion des résultats trouvés dans le contexte de la recherche passée ainsi que du débat théorique en cours. En particulier, j'ai tenté de démontrer comment le modèle proposé par Brochu (1995) peut être conçu comme une tentative d'intégration des modèles théoriques centrés sur les différences stables dans la population (« population heterogeneity ») – parmi lesquels aussi la théorie du « déficit du contrôle de soi » – et ceux s'intéressant plutôt aux facteurs dynamiques (« state dependence ») et comment ce modèle permet de réconcilier ces deux approches à priori contradictoires.

#### ***4.2.3. Contribution personnelle à cette recherche***

L'étude zurichoise à la base de cette contribution a été menée sous la direction du Prof. Manuel Eisner entre 1999 et 2000 et financée par la Département de l'éducation du Canton de Zurich. Le questionnaire ainsi que la méthodologie de l'étude à la base de l'étude ont été développés par l'Institut de recherche criminologique de Basse-Saxonie (KFN). Il convient cependant d'indiquer ici que c'est au Prof. Eisner que revient le mérite d'avoir ajouté l'échelle de Grasmick et al. au questionnaire.

Ayant fait d'emblée partie de l'équipe de recherche, j'ai eu l'occasion de participer autant à l'adaptation du questionnaire qu'à la planification et la coordination de la récolte de données. En particulier, le domaine de l'échantillonnage m'a été entièrement confié. La saisie ainsi que la préparation des données ont été assurées par le KFN.

Ma contribution à l'article en question comprend autant sa conception, la réalisation des analyses, ainsi que sa rédaction. La contribution de mon co-auteur, Manuel Eisner, a tout d'abord consisté en sa fonction de directeur de recherche de même que, dans la version finale soumise à l'European Journal of Criminology, dans la relecture critique de l'article et dans la co-rédaction des conclusions.





### 4.3. Effets à long terme des essais avec prescription d'héroïne sur la délinquance des consommateurs d'héroïne traités

#### 4.3.1. *Titre original de la publication et indications bibliographiques*

Ribeaud, Denis (2004). « Long-term impacts of the Swiss heroin prescription trials on crime of treated heroin users », *Journal of Drug Issues*, 34 (1), 163-194.

#### 4.3.2. *Résumé*

Dans le cadre des projets suisses avec prescription d'héroïne (PROVE, 1994-1996) plus de 1'000 consommateurs d'héroïne gravement dépendants ont été enrôlés autant dans le programme de traitement que dans son évaluation scientifique. Alors que les effets à court et à moyen terme avaient été analysés en détail dans des études précédentes (cf. Killias et al., 1999 ; Uchtenhagen et al., 1999), peu de données étaient disponibles sur les effets du programme à plus long terme, les données sur les participants ayant interrompu le programme étant particulièrement rares. Afin de remplir partiellement cette lacune, en été 2000, les fichiers de police de tous les participants au programme – soit donc aussi de ceux qui l'avaient quitté entre-temps – ont été saisis auprès des onze corps de police recouvrant toutes les localités où un programme avec prescription d'opiacés avait été mis en place. Sur la base de ces données, notre article analyse les effets à long terme – soit sur une période de 48 mois après l'admission – du programme PROVE sur la délinquance et, dans une certaine mesure, sur les comportements addictifs des participants.

Avant la présentation des résultats proprement dit, nous avançons quelques réflexions méthodologiques sur la validité des données de police comme indicateurs de l'évolution de l'implication délinquante, l'argument principal étant qu'il est peu probable que le déclin général observé soit lié à une diminution de la dénonciation de délits par la police puisque le déclin constaté pour les délits typiquement découverts et dénoncés par la police (p. ex. infractions contre la LStup) est presque identique à celui observé pour les délits typiquement dénoncés par la population générale et le commerce (p. ex. vols et cambriolages).

Toutefois nous constatons que cette congruence n'est que partielle pour ce qui est de la période *avant* le début du traitement et tentons d'expliquer cette dissimilarité.

Les résultats suggèrent que la prescription d'héroïne est à la source d'un déclin prononcé et stable de l'implication délinquante des personnes traitées. Un désistement similaire peut être observé pour une large gamme de délits et pour différentes sous-populations – par rapport à l'âge, au sexe, à la consommation d'autres substances et à la durée du traitement. Bien que la diminution la plus prononcée soit observée dans le groupe de ceux traités sans interruption, il semble toutefois que les effets du traitement persistent dans la période post-traitement. Il est en particulier intéressant de noter que les taux post-traitement pour possession d'héroïne se stabilisent à un niveau bas, ceci indiquant que la majorité de ceux ayant quitté le programme ne reprennent pas leur consommation d'héroïne. Comme le suggèrent certaines analyses complémentaires, il semble que cette stabilisation est en particulier due à la capacité du programme de rediriger la majorité des patients vers des traitements alternatifs une fois que ceux-ci ont quitté le programme.

#### ***4.3.3. Contribution personnelle à cette recherche***

L'article en question fait partie d'une recherche mandatée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) en 1999. S'agissant d'une étude de suivi au premier mandat d'évaluation criminologique du programme PROVE par l'OFSP, sa méthodologie était prédéfinie d'emblée. L'équipe de recherche dirigée par le Prof. Martin Killias et constituée de Marcelo Aebi et de moi-même – ainsi que de quelques autres collaborateurs et étudiants chargés de la récolte proprement dite – a toutefois revu et amélioré le schéma de récolte développé lors de la première étude.

J'ai ensuite participé à cette étude en tant que coordinateur de la récolte de données dans les corps de police suisses alémaniques impliqués (à l'exception de Bâle-Ville). La coordination de la saisie et la préparation des données ont été principalement assurées par Marcelo Aebi. Par la suite j'ai mené une première analyse de ces données qui a abouti à une première publication (Ribeaud & Aebi, 2001). Certains

résultats ont aussi été présentés dans le rapport de recherche correspondant (Killias et al., 2002).

L'article présenté ici se distingue des publications susmentionnées par une réanalyse approfondie des données de police récoltées en 2000. J'en ai entièrement assuré la conception, les analyses ainsi que la rédaction.



#### 4.4. La diminution de la délinquance dans le cadre des essais suisses avec prescription d'héroïne : Est-elle due à la réintégration sociale des personnes traitées ?

##### 4.4.1. *Titre original de la publication et indications bibliographiques*

Ribeaud, Denis (2005). « Gibt es einen Delinquenzrückgang durch soziale Reintegration im Rahmen der schweizerischen Heroinverschreibungsversuche? », *Sucht*, 51 (2), 76-87.

##### 4.4.2. *Résumé*

Le but de cet article est d'examiner si la diminution de la délinquance des personnes traitées dans le cadre des essais suisses avec prescription d'héroïne (PROVE) est accompagnée, au niveau de l'individu, d'une évolution complémentaire des indicateurs de la situation sociale et des comportements addictifs de ces personnes, ceci entre autre dans le but de vérifier si le désistement observé est attribuable à un processus de réintégration sociale.

Afin de vérifier cette hypothèse générale, nous avons tout d'abord fusionné la base contenant les données des interviews de suivi sur les comportements délinquants avec celle portant sur le domaine des comportements addictifs et sur l'intégration sociale et économique des patients. En effet, avant cette recherche, ces deux bases de données n'avaient jamais été analysées conjointement au niveau individuel. Qui plus est, les résultats publiés sur ces deux domaines ne se basaient pas sur les mêmes échantillons, rendant donc les comparaisons entre les deux domaines quelque peu hasardeuses.

C'est pourquoi nous avons, sur la base de ces données fusionnées, tout d'abord vérifié s'il s'en dégagait les mêmes lignes de développement que celles observées dans les publications originales, soit Killias et al. (2003) et Uchtenhagen et al. (1999). À une exception près qui concernait l'intégration professionnelle, nous avons pu reproduire les résultats originaux.

Nous avons ensuite procédé à la vérification de l'hypothèse centrale en nous concentrant sur le groupe des patients ayant indiqué des activités délinquantes avant l'entrée dans le programme. L'analyse, techniquement basée sur des régressions logistiques bivariées, consistait à examiner, pour chaque indicateur de la situation sociale et des comportements addictifs, s'il y avait un parallélisme entre désistement et réintégration sociale ou comportements addictifs. Plus concrètement, il s'agissait d'examiner si, par exemple, ceux qui ne présentaient plus de délinquance pendant le traitement étaient surreprésentés dans le groupe de ceux qui avaient trouvé un emploi ou qui en avaient toujours eu un.

Les résultats nous ont mené à une vue différenciée du phénomène de désistement, en ce sens que le retrait de la « scène de la drogue » ne peut être confondu avec une réintégration socio-économique : En effet, alors que la diminution de la délinquance va de pair avec un retrait de la « scène de la drogue » et des comportements addictifs correspondants, nous n'avons pas pu observer un parallélisme équivalent entre désistement et réintégration sociale telle qu'indiquée par des indicateurs comme l'emploi, la dépendance d'aides financières ou encore la situation de logement. Nos analyses nous mènent à la conclusion que la réduction de la délinquance s'explique essentiellement par le fait de la relâche de compulsions économiques engendrées par la prescription d'héroïne et non du fait d'une réintégration sociale. Des publications récentes sur l'évolution à long terme de la situation sociale des personnes traitées (cf. semblent d'ailleurs indiquer que, même après plusieurs années de traitement, l'intégration socio-économique des patients ne s'est guère améliorée. Ceci suggère que l'appui psychosocial offert aux patients et qui était sensé assurer leur réintégration ne s'est montré guère efficace.

Ces résultats sont aussi intéressants au niveau théorique : En effet, alors qu'ils corroborent le concept de délinquance « économique-compulsive », telle que décrit par Brochu (1995), ils sont en opposition autant avec la théorie du « contrôle de soi » de Gottfredson et Hirschi (1990), qui n'offre pas les instruments théoriques nécessaires à l'explication d'une pareil « implosion » de l'activité délinquante,

---

qu'avec la théorie du contrôle social de Hirschi (1969) qui aurait laissé supposer que la diminution de la délinquance devrait aller de pair avec un renforcement des liens avec la société conventionnelle.

#### ***4.4.3. Contribution personnelle à cette recherche***

S'agissant d'une réanalyse de données récoltées entre 1994 et 1996, soit avant mon arrivée à l'IPSC, il est évident que je n'ai pas eu l'occasion de participer à la conception générale du projet PROVE, au développement des instruments, ainsi qu'à la récolte de données. Ma première tâche a consisté à assembler les données de suivi de l'évaluation criminologique, soit de l'étude menée à l'IPSC, avec celles de l'évaluation du développement psychosocial, soit l'étude menée à l'Institut für Suchtforschung (ISF). Comme pour l'étude ISRD, ces travaux préparatoires se sont avérés fort délicats et de longue haleine.

L'idée de recherche m'était venue en constatant que, d'une part, nous disposions de résultats acquis concernant l'effet bénéfique du programme PROVE sur la diminution de la délinquance des personnes traitées, ainsi que sur différents domaines de leurs situation sociale, et que d'autre part, peu de connaissances étaient acquises sur les mécanismes du processus de désistement. Disposant de données longitudinales prospectives pour les deux domaines comportementaux, ce ne fût plus qu'un petit pas que de conclure qu'une analyse de la coévolution au niveau individuel entre les comportements délinquants, d'une part, et certains indicateurs du domaine psychosocial, d'autre part, pourrait s'avérer utile pour la détection de tels mécanismes.

C'est sur la base de cette réflexion et de ces travaux préparatoires que j'ai ensuite analysé les données et que j'ai présenté des premiers résultats au colloque de l'Association des criminologues de langue française (AICLF) en 2002. L'article finalement soumis auprès de « Sucht » se base sur un affinement de ces analyses initiales.





## 5. Conclusions générales

Etant donné le caractère hétéroclite de ce travail de thèse, il est à priori difficile d'en tirer un corps de conclusions concis et homogène. Toutefois, le modèle conceptuel proposé par Brochu (1995) présenté au second chapitre de ce rapport de synthèse devrait nous permettre de contextualiser les différents résultats obtenus. C'est donc sur la base de ce modèle que nous résumons nos conclusions pratiques et théoriques. Pour les deux domaines, nous tenterons aussi de formuler quelques desiderata pour la recherche future.

### 5.1. Conclusions pour la pratique

Comme l'a démontré l'article sur le contrôle de soi (Ribeaud, 2006), ce facteur de risque psychologique est un excellent prédicteur autant de la consommation de psychotropes que de la délinquance. Par ailleurs, en accord avec la théorie de Gottfredson et Hirschi (1990), l'évidence scientifique disponible à ce jour tend à confirmer le développement précoce et une stabilité consécutive des différences inter-individuelles du contrôle de soi. Ceci suggère que les approches préventives visant à influencer cette caractéristique de la personnalité au cours de l'enfance semblent particulièrement prometteuses. En accord avec la théorie qui stipule que le contrôle de soi se développe en fonction du milieu de socialisation et notamment du style éducatif, les cours d'aide à l'éducation pour parents peuvent s'avérer utiles à renforcer et à stabiliser le niveau de contrôle de soi. De manière similaire, les curriculums scolaires de promotion des compétences sociales ainsi que d'autres interventions similaires dans le domaine scolaire pourraient aussi contribuer à un affermissement durable du contrôle de soi. Conséquemment, une concertation des efforts préventifs précoces dans les domaines de la socialisation primaire ainsi que secondaire semble fort prometteuse en terme du développement de caractéristiques de la personnalité promouvant une résilience générale et stable aux comportements à problèmes.

Toujours en accord avec la théorie de Gottfredson et Hirschi, les efforts préventifs visant à influencer le contrôle de soi comme caractéristique centrale de la personnalité en cours d'adolescence voire même plus tard à l'âge adulte semblent voués à l'échec puisque le

niveau de contrôle de soi se serait, à ce stage, stabilisé et ne serait plus que marginalement influençable. Ainsi donc, dès l'âge adolescent, ce seraient les approches préventives visant à influencer le *contexte* de la consommation de psychotropes et de la commission de délits qui s'avéreraient les plus fructueuses. En d'autres termes, dès cet âge, les efforts de prévention *situationnelle*, au sens large du terme, semblent plus prometteurs que les efforts visant à modifier certaines caractéristiques de la personnalité.

Dans les termes du modèle de Brochu, la promotion du contrôle de soi correspond à une *diminution des facteurs de risques* initiaux et dès lors à une diminution de la probabilité d'entamer une trajectoire de consommation de psychotropes illicites à haut risque. Une fois une telle trajectoire entamée, les efforts préventifs devraient en premier lieu avoir pour but l'endiguement de la progression vers la consommation de substances plus nocives et d'une implication successive dans la délinquance. Comme le suggèrent nos considérations précédentes, après la stabilisation des caractéristiques de la personnalité au cours de l'enfance, ce but serait plus probablement atteignable par le biais de mesures situationnelles qui, toujours dans les termes du modèle de Brochu, peuvent être conceptualisés comme facteurs d'interruption ou du moins d'entrave à la progression.

Ainsi, dans notre étude sur les comparaisons internationales (Ribeaud, 2003), nous avons suggéré que les politiques en matière de stupéfiants pouvaient être conçues comme facteurs facilitant, ou, au contraire, empêchant le passage à la consommation de substances plus nocives. Dans ce contexte, nos analyses indiquent que la politique de séparation des marchés de la drogue mise en place aux Pays-Bas pourrait être une approche utile. Il convient cependant de rappeler les limitations auxquels ces analyses étaient d'emblée soumises et donc d'éviter des généralisations prématurées. Toutefois, les résultats obtenus paraissent suffisamment intéressants pour encourager la recherche axée sur l'impact des politiques en matière de drogue sur les trajectoires de consommation individuelles.

Ceci nous mène à un premier desideratum pour la recherche futur, soit le développement d'un système d'indicateurs *empiriques* standar-

---

disés des politiques en matière de stupéfiants mises en places dans différentes villes et pays, ceci de manière à mieux apprécier leur impact sur les comportements ainsi que sur les risques et dommages liés à la consommation de stupéfiants.

Finalement, nos analyses sur la prescription médicale d'héroïne nous ont montré que cette approche, pouvant elle aussi être conçue comme un facteur d'interruption, s'est avérée être une mesure fort efficace de diminution de la délinquance désignée d'„économico-compulsive“ dans le modèle de Brochu (Ribeaud, 2004, 2005). Toutefois, comme mesure essentiellement situationnelle, elle se heurte à des limites, d'ailleurs prévisibles d'un point de vue théorique, lorsqu'il s'agit de réintégrer les participants dans une vie active. En effet, une telle réintégration fait aussi appel à des ressources psychologiques qui semblent, toujours selon le modèle, souvent faire défaut dans une population d'individus qui se sont notamment engagés dans une trajectoire de toxicodépendance faute de facteurs de résilience tel par exemple un contrôle de soi stable. Qui plus est, il est connu que ce sont souvent des troubles de la personnalité plus graves qui motivent à la consommation de stupéfiants, dans le sens d'une automédication (Khantzian, 1985). Face à une telle population, le concept de réintégration sociale suite au retrait de la scène de la drogue par le biais de la prescription d'héroïne, tel que l'avait conçu les promoteurs de cette approche thérapeutique, paraît quelque peu ingénu et il n'est dès lors guère étonnant qu'il ait échoué pour bon nombre de participants. Ainsi, après plus de dix ans d'expérience dans ce domaine, il s'agit aujourd'hui de redéfinir les modes de vies envisageables pour tous les patients dans ce type de traitements n'ayant ni réussi un sevrage définitif ni une réintégration socio-économique active. Un premier pas dans cette direction consisterait à établir un bilan de la situation et des perspectives de cette population quelque peu laissée à l'oubli.

## 5.2. Conclusions théoriques

Les quatre études formant cette thèse nous ont montré l'extrême complexité du lien entre consommation de psychotropes et délinquance. Face à ce constat et comme nous l'avons déjà indiqué dans les

conclusions de plusieurs de nos articles, toute tentative d'explication monocausale semble d'emblée vouée à l'échec. En intégrant les modèles corrélationnels et les modèles causaux en un seul modèle dynamique, le modèle de Brochu s'est avéré apte à expliquer de manière cohérente bon nombre de phénomènes en contradiction avec diverses approches monocausales. Ainsi, ce modèle mérite une attention accrue. Il est d'autant plus pertinent qu'il réconcilie, pour le domaine du lien « drogue-criminalité », deux positions qui, dans le débat théorique toujours en cours dans la criminologie Anglo-Saxonne, sont souvent perçues comme des antagonismes inconciliables.

D'une part les approches qualifiées de « population heterogeneity » (cf. Nagin & Paternoster, 2000), telle la théorie du contrôle de soi, partent de l'idée de différences stables entre individus quant aux propensions déviantes et tendent à nier l'influence de facteurs dynamiques et environnementaux sur les comportements délinquants en cours d'adolescence et à l'âge adulte. Ce type d'approche se distingue donc par un réductionnisme psychologique voire génétique. D'autre part les approches qualifiées de « state dependent » (cf. Nagin & Paternoster, 2000), telles les théories de l'association différentielle, du contrôle social ou encore de l'étiquetage, ont elles tendance à ignorer les différences individuelles stables développées durant l'enfance et se focalisent sur les dynamismes sociaux et environnementaux en cours d'adolescence et à l'âge adulte. Il s'agit donc d'approches pouvant être qualifiées de réductionnisme sociologique.

Or, de manière semblable aux travaux théoriques de Sampson et Laub (1993), qui ont tenté de joindre ces deux paradigmes théoriques pour le domaine de la criminologie développementale, le modèle de Brochu s'avère lui aussi être un essai de surmonter le clivage idéologique entre réductionnisme sociologique et réductionnisme psychologique. En outre d'offrir une explication plus complète et cohérente du lien entre consommation de psychotropes et délinquance, ce modèle intégratif a aussi le mérite de suggérer une palette d'interventions fort différenciées et adaptées aux différents stades développementaux des individus en question.

## Bibliographie

- Brochu S. (1995). *Drogue et criminalité: Une relation complexe*. Bruxelles: De Boeck.
- Eisner M., Manzoni P. & Ribeaud D. (2000). *Gewalterfahrungen von Jugendlichen: Opfererfahrungen und selbst berichtete Gewalt bei Schülerinnen und Schülern im Kanton Zürich*. Aarau: Bildung Sauerländer.
- Gottfredson M. R. & Hirschi T. (1990). *A general theory of crime*. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Grasmick H. G., Tittle C. R., Bursik R. J. Jr. & Arneklev B. J. (1993). « Testing the core empirical implications of Gottfredson's and Hirschi's general theory of crime », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30(1), 5-29.
- Hirschi T. (1969). *Causes of Delinquency*. Berkeley: University of California Press.
- Junger-Tas J., Terlouw G. J. & Klein M. W. (1994). *Delinquent Behavior among Young People in the Western World*. Amsterdam: Kugler Publications.
- Khantzian E. J. (1985), « The self-medication hypothesis of addictive disorders: focus on heroin and cocaine dependence », *American Journal of Psychiatry*, 142, 1259-1264.
- Killias M., Aebi M., Ribeaud D. & Rabasa J. (1999). Rapport final sur les effets de la prescription de stupéfiants sur la délinquance des toxicomanes, 2<sup>ème</sup> édition élargie, Lausanne: IPSC.
- Killias M. Aebi M.; Ribeaud D. & Rabasa J. (2002). *Rapport final sur les effets de la prescription de stupéfiants sur la délinquance des toxicomanes, 3ème édition élargie*. Lausanne: IPSC.
- Lemert E. M. (1972). *Human Deviance, Social Problems and Social Control*. Second Edition. Prentice Hall.

- Nagin D. & Paternoster R. (2000). « Population heterogeneity and state dependence: State of the evidence and directions for future research », *Journal of Quantitative Criminology*, 16(2), 117-144.
- Ribeaud, D. (2003). « Drug use and crime », In : Junger-Tas, J., I. Marshall & D. Ribeaud : *Delinquency in an International Perspective : The International Self-Reported Delinquency Study (ISRD)*, pp. 65-90. Monsey (NY) USA & The Hague, NL: Criminal Justice Press & Kugler Publications.
- Ribeaud D. (2004). « Long-term impacts of the Swiss heroin prescription trials on crime of treated heroin users », *Journal of Drug Issues*, 34 (1), pp. 163-194.
- Ribeaud D. (2005). « Gibt es einen Delinquenzrückgang durch soziale Reintegration im Rahmen der schweizerischen Heroinverschreibungsversuche? », *Sucht*, 51 (2), pp. 76-87.
- Ribeaud D. & Aebi M. (2001). « Les effets à long terme de la prescription d'héroïne sur les comportements délinquants des personnes traitées », *Crimiscope*, 18.
- Ribeaud D. & Eisner, M. (2006). « The "drug-crime link" from a self-control perspective: An empirical test in a Swiss youth sample », *European Journal of Criminology*, 3 (1), 33-68.
- Sampson R. J. & Laub J. H. (1993). *Crime in the Making: Pathways and Turning Points Through Life*. Cambridge & London: Harvard University Press.
- Uchtenhagen A., Dobler-Mikola A., Steffen T., Blättler R. & Pfeifer S. (1999). *Prescription of Narcotics for Heroin Addicts*. Basel: Karger.





